

l'avantage des ouvriers, et il a passé des lois concernant l'arbitrage, les polices d'assurance, la limite de l'âge des enfants qui travaillent dans les manufactures ; enfin il a subventionné largement les écoles du soir et les écoles des Arts et Métiers.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le gouvernement Gouin a donné une attention toute spéciale à cette question vitale, en fondant de nouvelles écoles normales à Montréal, Chicoutimi, Trois-Rivières, Nicolet, Hull, etc., et en encourageant les écoles ménagères de Montréal, Roberval et Saint-Paschal, et en créant des écoles de coupe dans les grands centres.

Il a aidé les écoles du soir et en a créé de nouvelles, subventionné largement l'Ecole polytechnique et fondé une école d'arpentage à Québec ; et il est à construire deux écoles techniques et une école des hautes études commerciales. Bref : il a dépensé l'an dernier, et d'une manière générale, environ \$150.000 de plus que ses devanciers.

COLONISATION, MINES ET PÊCHEREIS.

La question si vitale de la colonisation a été inscrite en tête du programme du gouvernement Gouin et elle occupe la première place dans ses préoccupations. Aussi, le gouvernement dépense actuellement \$65.000 de plus, pour les chemins et les ponts, que les conservateurs ne dépensaient en 1896.

Des réserves de colonisation ont été créées afin de soustraire le colon de l'arbitraire du marchand de bois et le libérer sur son lot, et de nombreux arpentages sont actuellement exécutés en vue d'ouvrir de nouvelles colonies et d'assurer à notre nationalité l'influence légitime qu'elle doit exercer sur les destinés de notre cher Canada.

* * *

Nos lois de chasse et de pêche ont été changées de façon à assurer une protection plus efficace de cet important appoint du patrimoine national et à augmenter les revenus. En